

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE COMMUNE DE SAUVETERRE DE GUYENNE

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

DOSSIER A RAMENER A LA MAIRIE

ENFANT

NOM : _____ PRÉNOMS : _____
 NÉ(E) LE : _____ A _____
 ADRESSE DE L'ENFANT : _____
 ÉCOLE FRÉQUENTÉE : _____ Classe : _____ SEXE : Masculin / Féminin

RESPONSABLE LÉGAL

RESPONSABLE 1

- Mère
 Père
 Tuteur

NOM et Prénom : _____
 Tél. Portable : _____ Tél. Fixe : _____
 Adresse : _____
 Mail : _____
 Profession : _____
 Tél professionnel : _____
Situation familiale : Union libre, Marié(e), Pacsé(e), Séparé(e),
 Divorcé(e), Veuf (ve), Garde alternée

RESPONSABLE 2

- Mère
 Père
 Tuteur

NOM et Prénom : _____
 Tél. Portable : _____ Tél. Fixe : _____
 Adresse : _____
 Mail : _____
 Profession : _____
 Tél professionnel : _____
Situation familiale : Union libre, Marié(e), Pacsé(e), Séparé(e),
 Divorcé(e), Veuf (ve), Garde alternée

AUTRE RESPONSABLE

(personne physique ou morale)

Lien avec l'enfant :

- Ascendant
 Fratrie
 Assistant familial
 Autres ; Précisez :

NOM et Prénom : _____
 Organisme : _____
 Tél. Portable : _____ Tél. Fixe : _____
 Adresse : _____
 Mail : _____
 Profession : _____
 Tél professionnel : _____

Adresse de facturation (si différente) :

Allocataire CAF / MSA N° d'allocataire (obligatoire) : _____ Quotient familial : _____

DOCUMENTS à fournir – Cadre réservé à l'administration

Documents obligatoires :

- La présente fiche de renseignement dûment complétée ;
 Attestation de droits du responsable légal qui couvre l'enfant (*carte vitale*) ;
 Attestation d'assurance Responsabilité Civile ou assurance périscolaire au nom de l'enfant ;
 La photocopie des vaccins obligatoires à jour ;
 Attestation de quotient familial CAF/MSA
 RIB

Documents annexes :

- La photocopie de l'avis d'imposition de l'année N-1
 En cas de divorce/séparation/placement : Jugement du JAF précisant les modalités de la garde de l'enfant
 Notification MDPH en cas d'accompagnement d'un AESH

AUTORISATIONS

Personnes à prévenir (en plus des parents)

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone	Appel en cas d'urgence	Autorisé à récupérer l'enfant
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

UTILISATION	OUI	NON
Accord pour que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités périscolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accord pour la diffusion des photos où figure de mon enfant (Ex : photos de groupe, expositions des photos...), uniquement dans un but d'information	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accord pour la publication de photographies où figure de mon enfant uniquement dans un but d'information (Ex : Echo des cités, site internet de la Commune, Journaux, presse locale, Facebook de la Commune, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Nom du médecin traitant : N° téléphone :

L'enfant présente-t-il une pathologie à risque connue à ce jour (asthme, maladie chronique, ...) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'enfant a-t-il un PAI (demande / renouvellement en cours) ? <i>Si alimentaire, vous devez nous le transmettre sans quoi l'enfant ne pourra être accueilli qu'en panier repas fourni par la famille.</i>	<input type="checkbox"/> Alimentaire <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> NON
L'enfant a-t-il un dossier MDPH ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'enfant est-il bénéficiaire de l'allocation pour les enfants en situation de handicap (AEEH) ? Si oui fournir la notification d'attribution	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'enfant suit-il un traitement médical ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
L'enfant est-il autorisé à pratiquer une activité sportive ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Allergies (précisez) :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

ENGAGEMENT DU OU DES RESPONSABLES LÉGAUX

Je soussigné (e) : (nom, prénom du responsable légal),

- ✓ Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche d'inscription ;
- ✓ J'autorise mon enfant à participer aux activités périscolaires proposées par la Commune de Sauveterre-de-Guyenne ;
- ✓ J'autorise le transport de mon enfant en bus ou à pied sur les lieux d'activité périscolaire ;
- ✓ J'autorise, les responsables de l'Accueil Périscolaire et/ou l'équipe encadrante d'animation à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant et constatées par le médecin du service des secours seul habilité à définir l'hôpital du secteur ;
- ✓ Je décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des heures d'ouverture de l'Accueil Périscolaire/restauration scolaire ;
- ✓ J'autorise les responsables à consulter si besoin, le site internet de la CAF (CDAP), afin de connaître le montant des ressources annuelles et de fixer le tarif correspondant ;
- ✓ Je m'engage officiellement par cette signature à honorer toutes les factures des services périscolaire et restauration scolaire ;
- ✓ **Je déclare être en possession du règlement intérieur de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire et l'avoir lu et je m'engage à le respecter.**

Date :

Signature(s) :

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

A compléter uniquement si l'enfant utilise le service

JOURS DE PRÉSENCE

Indiquez au plus précis les jours de présence de votre enfant au service périscolaire

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SOIR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CHOIX DES ACTIVITÉS DU SOIR

Toute inscription ne peut être révisable que par trimestre scolaire.

Cochez les cases correspondantes (1 activité par soir) (voir le détail des différentes activités)

	Accompagnement aux devoirs	École multisports (le mardi soir pour les + 6 ans) 17h-18h30	Éveil sportif (le jeudi soir pour les maternelles) 17h-18h
LUNDI	<input type="checkbox"/>		
MARDI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
JEUDI	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
VENDREDI			

DÉTAIL DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

L'accompagnement aux devoirs

Cet instant permet aux enfants, accompagnés par un animateur diplômé BAFA, de faire leurs devoirs dans un endroit calme et adapté. Il ne s'agit en aucun cas d'aide aux devoirs : l'animateur ne revient pas sur les leçons, les méthodes de lecture, sur une règle de grammaire ou d'orthographe afin de ne pas troubler l'enfant avec des méthodes d'apprentissage différentes de celles des professeurs.

Cet accompagnement s'adresse aux enfants dont les parents émettent le souhait qu'ils y participent ou à ceux qui rencontrent des difficultés particulières ou qui ont besoins d'être soutenus, aidés, accompagnés, dans leurs devoirs scolaires. La mission consiste en une « aide à l'étude ».

L'école multisports (les mardis de 17h00 à 18h30)

L'école Multisports est un dispositif encadré par un éducateur sportif diplômé visant à développer les capacités motrices des enfants par la découverte d'activités sportives dans un temps périscolaire.

Cet atelier « multi-sports » propose aux enfants une initiation à différentes activités physiques et sportives ayant pour objectifs à la fois le bon déroulement psychomoteur de l'enfant, et la valorisation de l'activité sportive pratiquée.

Plusieurs cycles sont proposés aux enfants pendant l'année scolaire. Un cycle a une durée d'un trimestre scolaire.

L'éveil sportif

Les jeudis soir de 17h à 18h, les enfants de maternelle peuvent participer dans la salle de motricité à un éveil sportif avec un animateur sportif diplômé.

Cet éveil corporel est une activité ludique, permettant à l'enfant de prendre conscience de son corps, de ces capacités motrices, émotionnelles et intellectuelles.

Ce n'est pas un sport mais une activité avec des règles de jeu et des apprentissages corporels.

Animations manuelles/artistiques/culturelles

Ces animations sont mises en place chaque soir de 17h à 18h. Elles se déroulent dans les différentes salles d'activités dans les locaux de l'ALSH (accueil loisirs sans hébergement).

Les enfants ont le choix chaque soir de participer à une activité dirigée planifiée en début d'année, par du personnel qualifié.

Les stages

Les lundis soir, les enfants de 3 à 17 ans peuvent - sur inscription préalable - participer au stage proposé. Ces stages abordent des découvertes du monde au travers de la sensibilisation, la création, les échanges, le jeu, l'apprentissage, etc.

RESTAURATION SCOLAIRE

CHOIX DE LA FORMULE D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

1- **Fréquentation régulière** :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

A partir de la rentrée

OU

A partir du :

2- **Fréquentation occasionnelle (maximum 3 jours / mois)** :

Pensez à réserver vos repas par mail : mairie@sauveterre-de-guyenne.fr 2 jours avant la présence – pour une présence le lundi, prévenir le jeudi avant 10h00.

FACTURATION ET PAIEMENT DES REPAS

Je choisis le prélèvement automatique mensuel

Renseigner **intégralement** la demande de prélèvement ci-jointe pour la mise en place du prélèvement et **joindre** un **RIB**. (pour 1ère demande ou modification uniquement)

Je choisis un autre mode de paiement :

Par internet via la Plateforme « payfip » mise en place par la Direction Générale des Finances Publiques ;

Par chèque (en indiquant les références de la facture au dos du chèque) à l'ordre du Trésor Public accompagné du talon de paiement adressé à la Trésorerie de Rauzan ;

Auprès d'un buraliste agréée grâce à un service dénommé « Paiement de proximité »

Tout retard de paiement entrainera une procédure de recouvrement initiée par la Trésorerie de Coutras.

Date :

Signature(s) :

RÈGLEMENTATION RGPD

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018.

La fiche de renseignements relative à l'inscription de vos enfants aux activités périscolaires et au service de restauration est un traitement de données personnelles, dont le Maire est responsable de traitement.

Les informations personnelles collectées vous concernant nous permettent d'assurer la gestion de l'ensemble des services en matière périscolaires et de restauration (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données). Il s'agit d'une mission d'intérêt public.

Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratif et scolaires de la commune de Sauveterre-de-Guyenne.

Ces données seront conservées une année scolaire.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Sauveterre-de-Guyenne (mairie@sauveterre-de-guyenne.fr)

Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Délégué à la protection des données, Gironde numérique rgpd@girondenumerique.fr.

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.